



CIMIER

SWISS WATCHES

Petite Seconde

MODE D'EMPLOI



CIMIER

SWISS WATCHES

*«Une passion pour la
tradition horlogère suisse
depuis 1924.»*

Les montres CIMIER rendent hommage au
savoir-faire horloger suisse et témoignent
d'une esthétique raffinée.

Chics et décontractés, les designs CIMIER
sont uniques et au caractère contemporain.

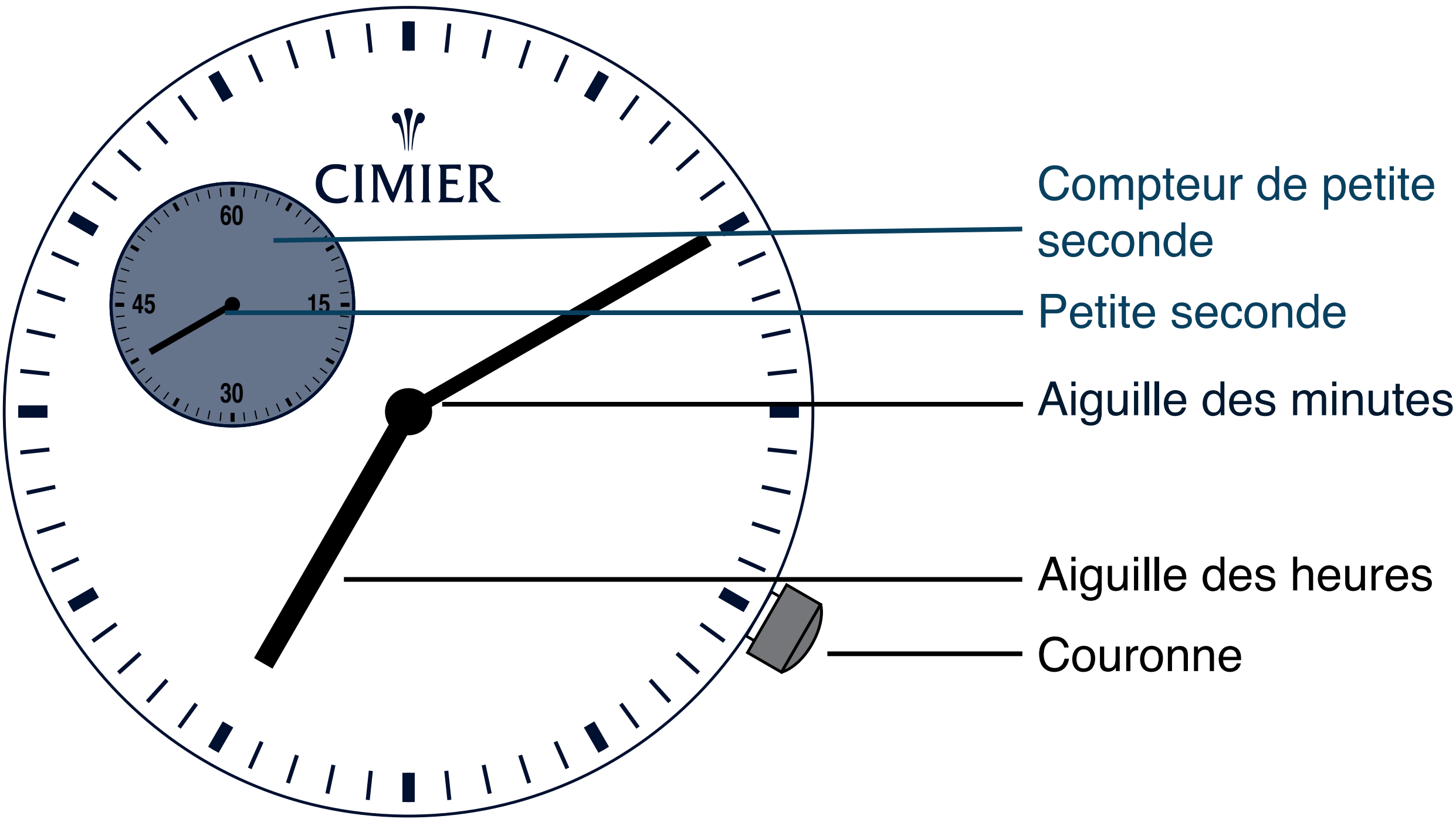
MONTRES CIMIER SA

Chemin du Long-Champ 116, CH-2504 Biel/Bienne
+41 41 720 29 29 / info@cimier.com

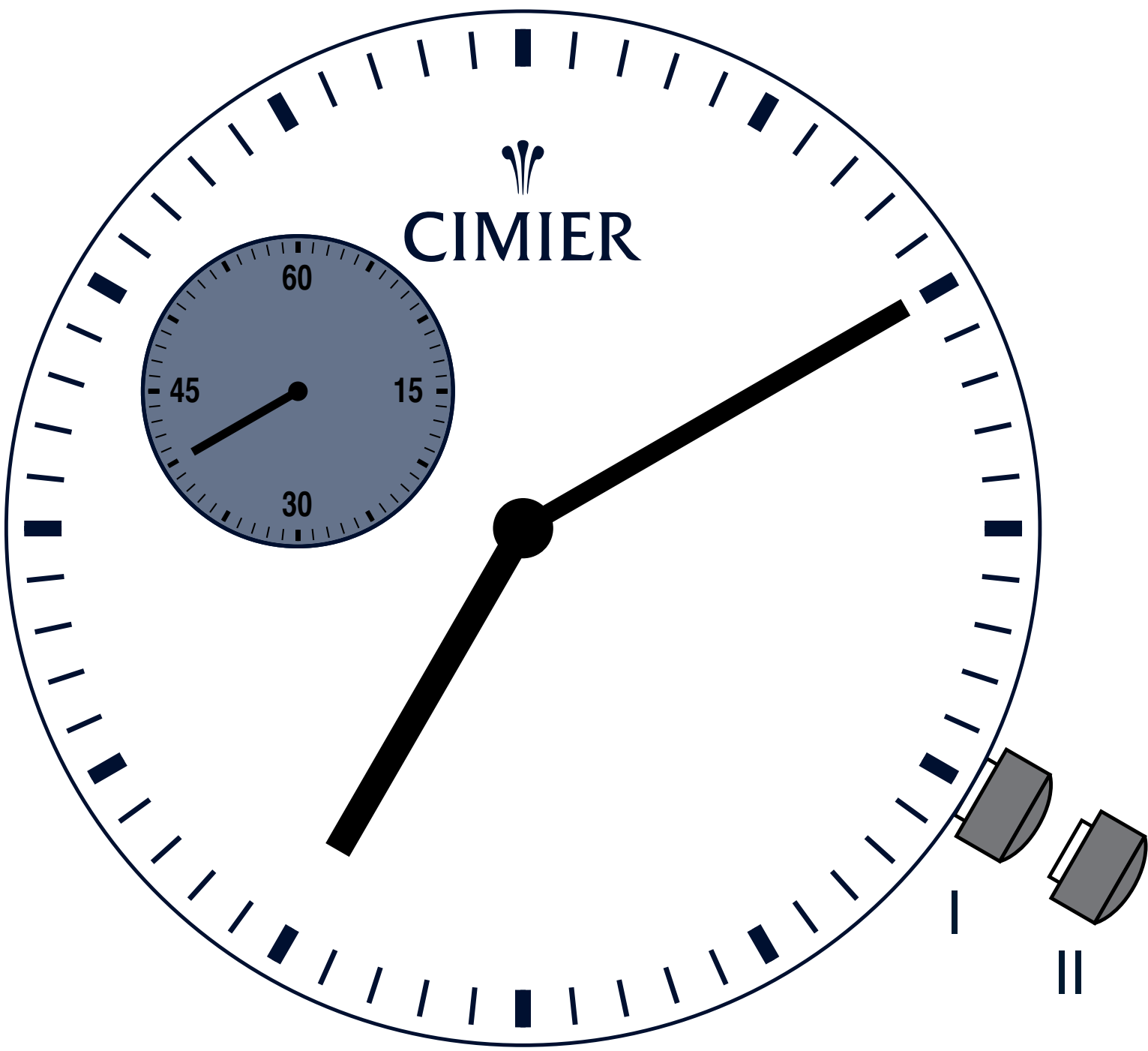




Description de l'affichage



Positions de la couronne

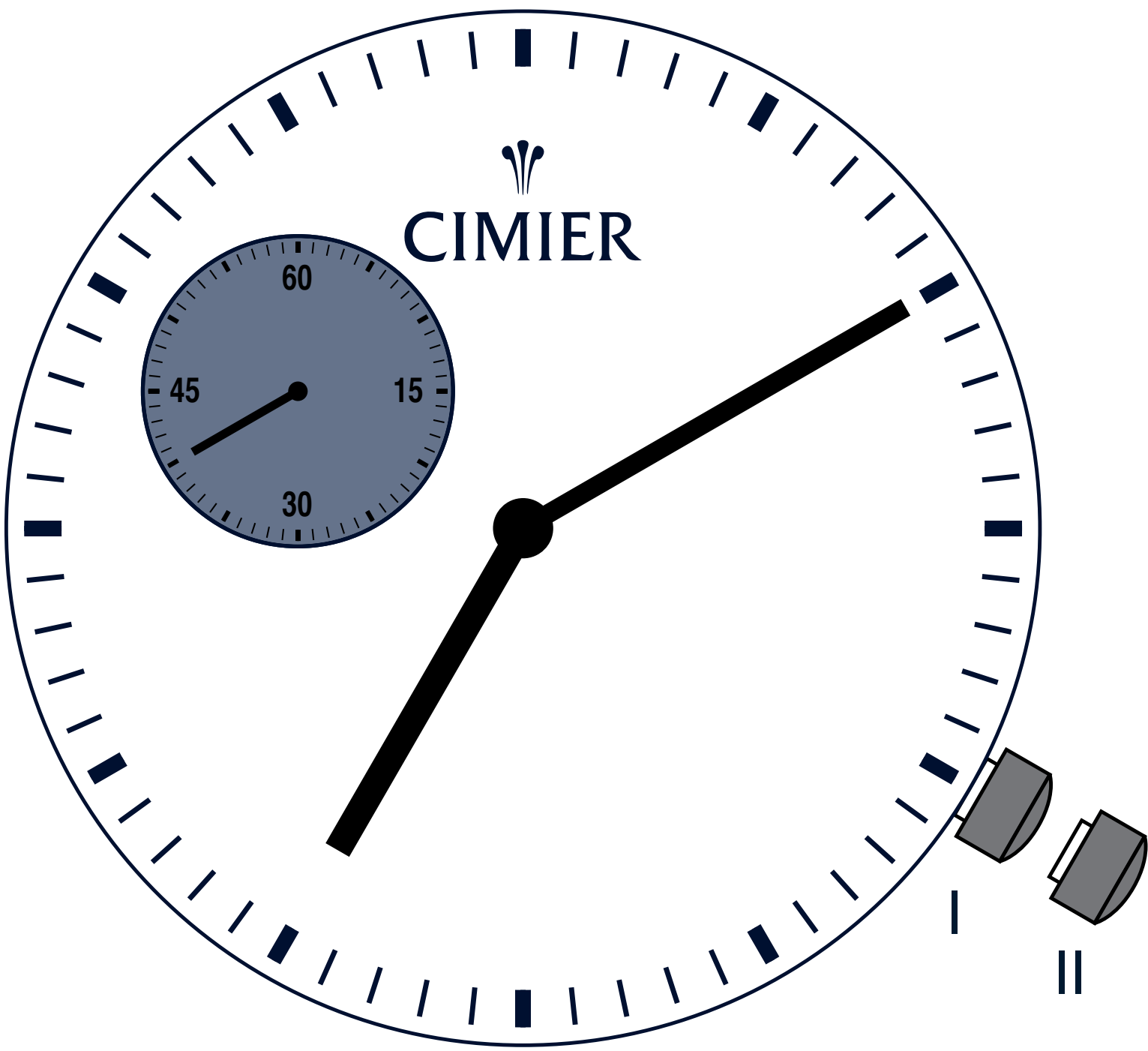


Position I: Remontage

Position II: Mise à l'heure



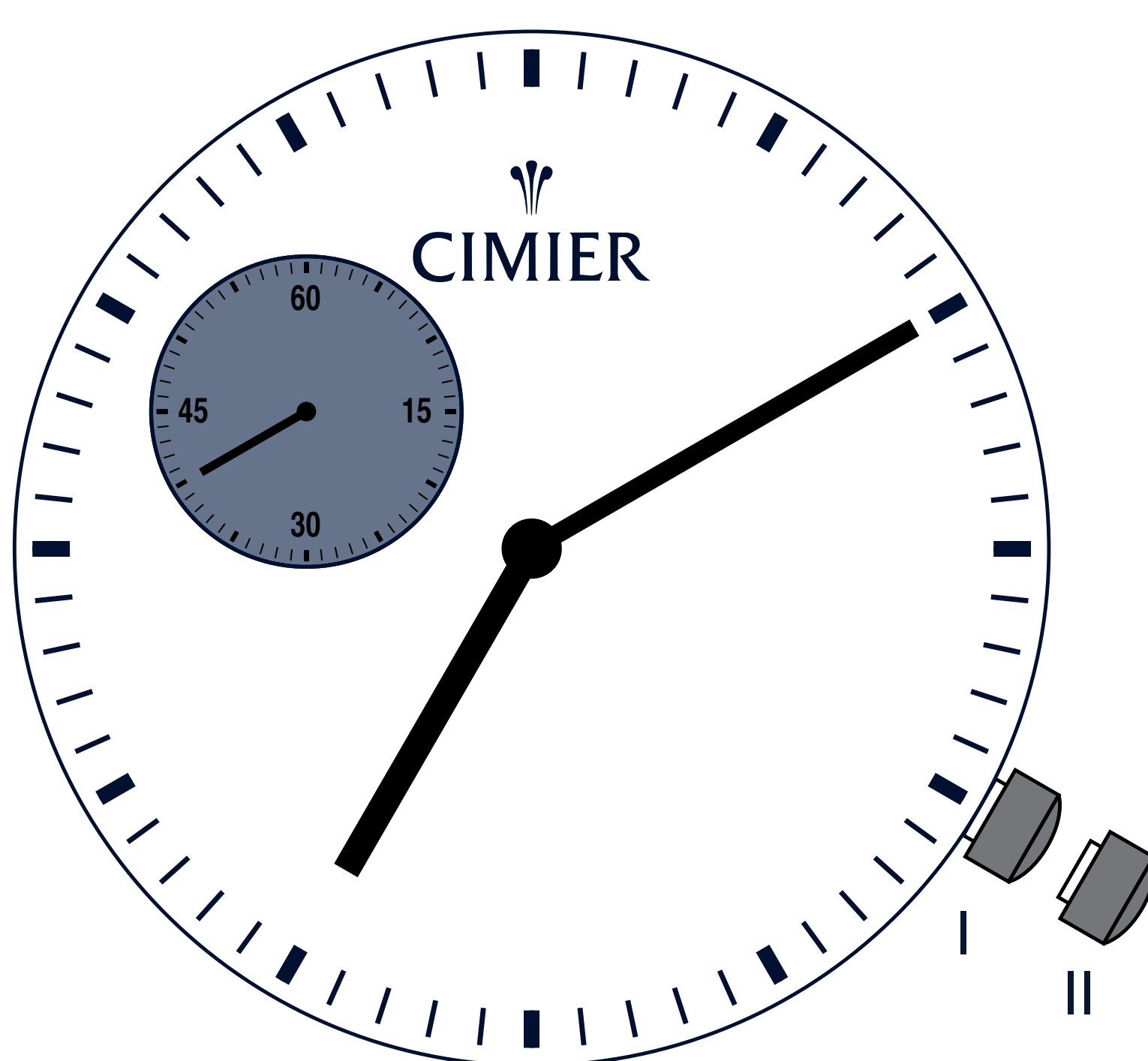
Remontage



- 1. **Tourner** la couronne en position **I** pour effectuer 30 tours complets afin de remonter la montre entièrement.



Mise à l'heure



1. **Tirer** la couronne en position II. Procéder à la mise à l'heure en tournant la couronne dans un sens ou dans l'autre.
2. **Repousser** la couronne en position I lorsque l'heure est correcte.



Garantie Internationale limitée pour les montres CIMIER

Cette garantie limitée (ci-après: la garantie) est octroyée par le fabricant Montres CIMIER SA. L'étendue et les limites de cette garantie sont définies ci-dessous. Votre montre CIMIER a été fabriquée avec les matériaux de première qualité, conformément aux plus hauts standards d'exécution. Comme toutes montres CIMIER, elle a été soumise à un contrôle individuel et répond aux critères de qualité très sévères de Montres CIMIER SA. C'est pourquoi Montres CIMIER SA garantit votre montre contre tout défaut de fabrication pendant trois ans à compter de la date d'achat. Cette garantie vous donne droit à la réparation de tout défaut de fabrication survenant pendant le délai de garantie, à condition qu'il soit annoncé sans retard, ou, au choix du fabricant, au remplacement de votre montre. Vous pouvez faire valoir cette garantie du fabricant directement auprès de Montres CIMIER SA.

Limitations

Attention, votre garantie internationale CIMIER ne sera valable que si elle est accompagnée de la carte de garantie ci-jointe, dûment remplie et signée par Montres CIMIER SA. La carte de garantie sera considérée comme dûment remplie si elle indique le numéro de référence de la montre et la date exacte de l'achat de votre montre; la carte de garantie devra également porter le cachet et la signature de Montres CIMIER SA. Cette garantie ne couvre pas le verre, le bracelet en cuir ou les dommages provoqués par un usage non approprié, tels que chocs violents, exposition à des températures extrêmes ou à des champs magnétiques très forts. Tout entretien ou réparation effectué par des personnes non autorisées par CIMIER entraîne également l'exclusion de la présente garantie. Celle-ci ne s'applique pas non plus à la durée de la pile du mouvement quartz. La résistance à l'eau est garantie pendant trois ans à compter de la date d'achat, à condition que le verre, la lunette, le fond du boîtier et la couronne soient intacts. Il est expressément rappelé que les montres CIMIER ne sont pas destinées à la pratique de sports extrêmes (tels que la plongée, le surf, etc.).

Loi applicable et autres droits

Cette garantie du fabricant vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter, dans la mesure où des dispositions impératives d'autres lois nationales le prévoient, des droits légaux supplémentaires qui peuvent varier d'un état à l'autre, selon la législation en vigueur à l'époque et au lieu de l'achat de votre montre, au titre de la législation nationale en vigueur régissant la vente des biens de consommation.

Exclusion et limitation d'autres garanties

Dans toute la mesure admissible selon la loi applicable, Montres CIMIER SA exclut tout autre garantie, expresse ou implicite. Toutes les garanties implicites, y compris mais ne se limitant pas aux garanties implicites du caractère adéquat pour la commercialisation ou un usage particulier, telles



qu'elles pourraient être imposées selon la loi d'un état, sont limitées à la durée de trois ans. Dans la mesure où certains états n'autorisent pas de limiter la durée d'une garantie implicite, la limitation contenue dans la présente disposition pourrait ne pas vous être applicable.

Exclusion de responsabilité en cas de dommages indirects

Dans toute la mesure admissible selon la loi applicable, en aucun cas Montres CIMIER SA ne sauraient être tenus responsables, vis-à-vis de l'acquéreur ou de toute autre personne, d'un quelconque dommage spécial, indirect ou incident (y compris, sans limitations tout gain manqué, toute perte d'exploitation ou tout autre dommage économique) qui pourrait survenir d'une violation de la garantie, d'une violation de contrat ou de toute autre manière, alors même que Montres CIMIER SA aurait été avisée d'une telle éventualité. En tout état de cause, la responsabilité de Montres CIMIER SA, qu'elle soit basée sur les dispositions de cette garantie ou sur des dispositions légales, est expressément limitée au prix d'achat de la montre. Dans la mesure où certains états n'autorisent pas la limitation ou l'exclusion de responsabilité pour les dommages incidents ou indirects, l'exclusion ou la limitation contenue dans la présente disposition pourrait ne pas vous être applicable.



*Merci pour l'achat de votre
garde-temps CIMIER.*

MONTRES CIMIER SA

Chemin du Long-Champ 116, CH-2504 Biel/Bienne
+41 41 720 29 29 / info@cimier.com

